

Charte sanitaire de prévention contre le COVID-19

En raison du contexte exceptionnel, notre établissement s'engage à respecter la Charte « *Séjour Serein* ». Nous souhaitons vous permettre de passer d'agréables moments tout en assurant une hygiène et une sécurité optimales pour tous.

Dans ce cadre, nous nous engageons à:

- Respecter les directives et recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19.
- Aider au respect des gestes barrières et au suivi des recommandations par tous.
- Renforcer la désinfection dans tout l'établissement :
 - en adaptant nos organisations et nos plans de nettoyage.
 - en utilisant et en mettant à votre disposition les produits désinfectants recommandés.
- Adapter au contexte sanitaire l'aménagement de notre hébergement et ses modalités d'utilisation.
- Favoriser la dématérialisation de nos échanges.

Votre bien-être reste notre priorité,

LE MAS
DES
ARCHES

Le 11/05/2020

Raphaël et Aurélia HODIN